

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FEVRIER 2015

Le 27 Janvier 2015, convocation des Membres du Conseil Municipal pour le 2 Février 2015 à 20 h 30, en Conseil ordinaire.

L'an deux mil quinze, le 2 Février à 20 h 30, le Conseil Municipal de VILLERS ALLERAND étant assemblé en séance, après convocation légale, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Wily DUBOS, Maire.

☞ **Etaient présents** : Wily DUBOS, Maire, Catherine CORDIER, Estelle COURTEIX, Dolorès SAGESTE, Françoise PARANT, Jean-Marie CHAPPELLET, Jean-Pierre COCQUELET, Jean-Pierre BERTHELOT, Bernard JACQUINET, Didier De AMORIN, Bernard WEILER, Clément GOELDEL, Olivier BAN, Hubert FOURNET.

Catherine CORDIER est désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

Avant la tenue de la séance, il est procédé à la signature du compte-rendu du Conseil Municipal du 15 Décembre 2014.

☞ **ORDRE DU JOUR :**

- **Délibérations** :
- **1/2015** : Rattachement et financement de Villers Allerand au CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique) par l'intermédiaire du CCAS.
- **2/2015** : Transfert de la compétence « aménagement numérique » à la Communauté de Communes Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims.
- **3/2015** : Choix parmi trois propositions de la société chargée de la transformation du POS en PLU.
- **4/2015** : Décision d'assistance pour étude des ateliers communaux.
- **Divers** :
- Compte rendu des commissions
- Sécurité carrefour
- Subvention DETR 2015 Espace Culturel
- Conseil des Jeunes
- Contact avec AMI (Association Marnaise d'Insertion)
- **Questions diverses**.

DELIBERATIONS :

- **1/2015 : Rattachement et financement de Villers Allerand au CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique) par l'intermédiaire du CCAS.**

Les Centres Locaux d'Information et de Coordination sont des structures de proximité généralisées lors de la loi créant l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) en juillet 2001. Inscrits au cœur des territoires et dans les schémas gérontologiques départementaux, les CLIC ont pour mission l'information, l'orientation du public, la coordination de l'action gérontologique sur un territoire donné.

En lien avec les dispositifs et services départementaux existants, les CLIC participent à l'évaluation des situations individuelles et au repérage des besoins des personnes et des entourages et prennent en charge le suivi des situations les plus complexes. Le CCAS de Villers-Allerand a proposé d'être le relai naturel avec le CLIC de Beine-Nauroy auquel nous sommes rattachés. L'adhésion est de 1 euro par habitant au premier janvier de l'année. Cette somme sera inscrite au budget du CCAS.

Après discussion, il est procédé au vote :

POUR : 13 CONTRE : 1 ABSTENTION : 0

ACCEPTÉ À LA MAJORITÉ.

- **2/2015 : Transfert de la compétence « Aménagement numérique » à la Communauté de Communes Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims.**

Compte tenu des enjeux économiques, des enjeux sociaux liés au déploiement de l'Internet à Très Haut débit afin de préserver et d'accroître l'attractivité du territoire marnais et en particulier celle de notre territoire rural, le Conseil Général de la Marne a identifié le SIEM comme étant la structure adéquate pour porter ce projet. Étant entendu que les communes ne constituent pas une échelle suffisante de maîtrise d'ouvrage pour développer la fibre optique, les Communautés de communes ont été retenues pour être l'échelle territoriale minimale de concertation pour le déploiement du haut débit.

Une synthèse de ce dossier (envoyé par mail aux conseillers) est consignée dans le dernier compte-rendu de la Communauté de communes Vesle et Coteaux de la montagne de Reims. Ce rapport explicatif est consultable par tous sur notre site villers-allerand.fr. Le Maire propose de transférer la compétence Aménagement Numérique du Territoire à la Communauté de communes Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims dont notre commune est membre.

Après discussion il est procédé au vote :

POUR : 13 CONTRE : 1 ABSTENTION : 0

ACCEPTÉ À LA MAJORITÉ.

- **3/2015 : choix parmi trois propositions de la Société chargée de la transformation du POS en PLU.**

Monsieur JACQUINET prend la parole.

La commission urbanisme a reçu le 23 janvier 2015 trois sociétés qui ont répondu à notre appel au vue de l'élaboration d'un nouveau PLU exigé par la loi ALUR « Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové ».

Ces sociétés sont :

- Espaces Territoires Conseil à Rubecourt-et-Lamecourt
- Environnement Conseil à Châlons en Champagne
- L'Agence d'Urbanisme de Développement et Prospective de la Région de Reims

La rencontre a eu lieu le 27 Janvier dernier. Après écoute et examen des propositions des 3 sociétés la Commission urbanisme propose au conseil de retenir l'Agence d'Urbanisme et de Développement et

Prospective de la Région de Reims. Le coût pour l'étude du PLU est de 13 750 € HT, soit 16 500 € TTC. Olivier Ban rappelle qu'il a été demandé aux 3 interlocuteurs d'impliquer le conseil municipal des Jeunes.

Après discussion, il est procédé au vote :

POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

ACCEPTE À L'UNANIMITE.

- ***4/2015 : décision d'assistance pour étude des ateliers communaux.***

Monsieur le Maire rappelle sur ce sujet les délibérations 37/2014 et 40/2014 qui ont été prises lors des derniers conseils municipaux. Françoise PARANT réitère son opposition.

Bernard JACQUINET et Bernard WEILER ont visité les ateliers municipaux de Champfleury. Ils exposent avec une projection de photos, ce qu'ils ont essentiellement retenu, à savoir : sur un terrain de 544 M2 la commune dispose de 300 M2 + 50 M2 couverts pour 562 habitants bien regroupés, (pour notre commune il y a le bourg et Montchenot) pas de forêt, ni de sources à entretenir; la Mairie dispose de trois employés communaux ainsi qu'une personne à mi-temps.

Bernard JACQUINET expose d'autre part avoir reçu une proposition de la Société EYLOR ENERGY GROUP qui implante des hangars pour exploiter des centrales photovoltaïques installées sur le toit. Il faut pour cela que le toit soit plein sud et à moins de 300 m d'un transformateur. A priori celui-ci pourrait être installé sur notre parcelle 664 chemin de la Fosse aux Prés. Clément GOELDEL va prendre contact avec ERDF.

La Commission Urbanisme/Patrimoine recevra Monsieur BURATI, représentant de la Société EYLOR, le ***Vendredi 13 Février prochain à 15 h 00 à la Mairie.***

- ***Divers : comptes rendus des Commissions :***
- ***Communication Culture/Communication :***

Madame Estelle COURTEIX prend la parole. Plusieurs manifestations sont programmées pour la saison, à savoir :

- Vendredi 6 Février 18h30 - Mairie : Flâneries cérébrales par Mireille LAMIRAL DUPOUY - Pluche ou le début de l'encyclopédisme, présentées par l'Association Montvillers.
- Dimanche 22 Mars : Élections départementales
- Samedi 28 Mars : Carnaval (La récré)
- Dimanche 29 Mars : Élections départementales
- Samedi 4 Avril : Chasse aux oeufs (à confirmer par la nouvelle directrice de l'ORPEA)
- Vendredi 17 Avril-18h30-Mairie : Flâneries cérébrales par Mireille LAMIRAL DUPOUY - Henri Guillaumet présentées par l'Association Montvillers
- Vendredi 8 Mai-11h00 : Cérémonie Commémorative
- Du Jeudi 14 au Dimanche 24 Mai : Tournoi de Tennis (TCVA)
- Lundi 25 Mai : Randonnée de la Pentecôte (CAVAM)

- Vendredi-Samedi 6 juin : le spectacle participatif PNR à Rilly la Montagne
- Samedi 6-dimanche 7 Juin : Rendez-vous aux Jardins
- Dimanche 7 Juin : Vide-Grenier (Coopérative scolaire)
- Vendredi 12 Juin-18h30-Mairie : Flânerie cérébrale par Mireille LAMIRAL DUPOUY - Pierre Dac présentées par l'Association Montvillers
- Vendredi 19 juin : Fête de la Musique Nous avons déjà quelques propositions pour animer cette soirée, d'autres seront également les bienvenues
- Samedi 20 Juin : Course des Couples (CAVAM)
- Vendredi 26 Juin : la kermesse des écoles organisée par l'école et la coopérative scolaire
- Samedi 4 Juillet : Tournoi de foot (C.M.J)
- Les lundi 13 ou mardi 14 Juillet 2015 : le feu d'artifice organisé par ORPEA avec un pique-nique ce point reste à confirmer avec la directrice nouvellement nommée.

Samedi 10 Octobre 2015 : un concert à l'église de Villers Alleraud – les petites mains symphoniques.

Ce programme n'est pas exhaustif.

Le conseil municipal des jeunes s'est réuni récemment.

Un projet de réaménagement du parc de la Mairie est à l'étude. Trois devis sont attendus. Les jeunes conseillers proposent d'animer un atelier informatique/multimédia. Ils proposent d'accueillir quelques samedis dans l'année des personnes qui auraient besoin d'aide pour la maîtrise d'ordinateur, de smartphone, etc... Ces projets reçoivent un accueil très favorable des membres du Conseil

Urbanisme :

Monsieur JACQUINET informe les membres du Conseil qu'il a été fait appel à l'AMI (Association Marnaise d'Insertion). Le Conseil Général a mis en place cette structure visant à réinsérer les personnes en difficulté ou au chômage. Il leur est demandé des devis d'intervention dans les domaines de l'arrosage en été, de nettoyage et de travail d'épareuse.

Nous allons faire appel à cette Association, dont les employés sont encadrés par des responsables de l'Association, pour les travaux de nettoyage devant être réalisés à la Crayère.

Monsieur Clément GOELDEL fait établir un second devis pour un radar pédagogique à installer à l'entrée du village en venant de Montchenot

La cabine téléphonique va être déplacée et une nouvelle cabine sera installée dans l'enceinte de la mairie. Ce sera une cabine murale. Le coût est d'environ 1 000 €.

Monsieur JACQUINET informe les membres du Conseil qu'une réunion s'est tenue le 26 Janvier dernier pour la sécurisation du carrefour. Cette réunion s'est tenue en présence de représentants du CIP Nord, de l'observatoire de la Sécurité routière départementale au Conseil Général de la Marne, d'Handicap International, du SIEM, de de la GNAT et d'un riverain.

La GNAT nous fera parvenir une proposition, mais les travaux ne pourront être effectués en 2015 car les travaux d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques n'ont pas été programmés en 2015 par le SIEM. Il est prévu une zone à 20 km/h, un trottoir de 1,40 m rue Alphonse Hanin de couleur différente, des bordures et piquets près du virage au début de la rue Alphonse Hanin. Il n'y aura pas de passage piéton matérialisé puisque toute la zone 20 KM/H est priorité piétonne. Nous attendons les plans de la GNAT.

Monsieur WEILER présent à cette réunion, rappelle que nous avons demandé au Conseil Général d'étudier le problème récurrent des longs poids lourds avec remorque traversant le village. Le représentant du Conseil Général s'est engagé à le faire.

Dossier espace culturel : Une nouvelle DETR a été déposée auprès de la sous-préfecture. Nous avons reçu comme information que depuis la mi-décembre 2014, il n'est pas possible de cumuler la subvention du Conseil Général et celle de l'Etat. Il faudra choisir. Nous choisirons la subvention dont le montant est le plus élevé.

Commission fleurissement :

Madame SAGESTE en relation avec Didier de Amarin suit le projet du pré aux chats. Plusieurs solutions sont envisagées pour masquer le transformateur.

Sachant que c'est l'époque de notre commande de fleurs, Messieurs Dubos et Berthelot ont fait le tour du village avec la société Michaëlis pour finaliser la commande de fleurs dans le cadre du fleurissement du village. La société nous proposera un ensemble de plantes afin d'améliorer les massifs existants. Le premier parterre de la route de Rilly en venant de Rilly sera engazonné pour minimiser les travaux utiles pour d'autres plantations.

Le Maire délègue à Jean-Pierre Berthelot le soin de suivre le travail des deux employés municipaux. Il sera le seul à pouvoir leur donner des ordres de travail.

Ces informations font bondir Madame Sageste qui souhaite toujours transformer l'espace route de Rilly. Elle rappelle tout ce qu'elle veut faire dans la commune, ses compétences dans le domaine du fleurissement ce que personne ne met en doute, ne comprend pas les décisions du Maire, qu'elle apostrophe très vivement.

Le maire met fin à l'intervention de la Conseillère.

Commission Budget :

Intervention de Monsieur De AMORIN. Les comptes sont bons. Nous avons un excédent de fonctionnement de 63 000 €. Nous n'avons pas réalisé de grands travaux sur 2014, d'où cet excédent.

Divers :

Monsieur Bernard WEILER répertorie les avaloirs du village. Il y en aurait environ 300. Il faudrait procéder au nettoyage de ceux-ci deux fois par an. Il en est de même pour les fossés qui devraient être curés. Le Conseil remercie monsieur Weiler pour ce précieux travail qui servira à l'avenir pour un meilleur nettoyage des canalisations pluviales.

Monsieur DUBOS informe les membres du Conseil Municipal qu'il a pris un arrêté pour le déneigement. Avec ce nouvel arrêté, chacun est tenu de nettoyer les parties extérieures les concernant. Les habitants engagent leur responsabilité en cas de verglas ou de neige.

***Personne ne souhaitant plus prendre la parole,
la séance du Conseil Municipal est levée à 22 h 30.***